

## *La société civile, victime mais aussi actrice de la crise sanitaire*

Benjamin Biard et Vincent Lefebve

**L**a période de confinement – qui s’est étendue du 17 mars au 4 mai 2020 – et celle de déconfinement ont été marquées par une intense activité au sein de la société civile<sup>1</sup>. Très nombreux sont les acteurs, issus du secteur associatif, du monde académique ou d’autres segments de la vie sociale, à être intervenus dans l’espace public. Quelles ont été ces interventions ? Sur quoi ont-elles porté ? Comment ont-elles évolué après le confinement ? Bref, dans quelle mesure peut-on considérer la crise comme le catalyseur d’une nouvelle configuration socio-politique ?

La période ouverte par la crise sanitaire due à la propagation du Covid-19 a été marquée par des restrictions importantes apportées à toute une série de droits et libertés. Elle a également amené l’Autorité fédérale ainsi que certaines entités fédérées à recourir au mécanisme des pouvoirs spéciaux<sup>2</sup>.

Si la formation d’une nouvelle coalition majoritaire n’a pas pu être réalisée dans ce contexte particulier<sup>3</sup>, la confiance a toutefois été accordée au gouvernement Wilmès II (MR/CD&V/Open VLD), le 19 mars 2020, grâce au soutien externe du PS et du SP.A, d’Écolo et de Groen, du CDH et de Défi<sup>4</sup>. Toutefois, la Première ministre a indiqué borner son action à la gestion de la crise sanitaire et de ses conséquences, et s’est engagée à solliciter à nouveau la confiance de la Chambre endéans six mois.

L’union sacrée (certes incomplète) apparue en mars a rapidement cédé la place à l’expression des clivages (socio-économique, institutionnel et parfois philosophique, comme sur l’avortement) qui rendent difficile la mise sur pied d’un nouveau gouvernement, si possible majoritaire. À la mi-août, une issue à la situation de blocage politique qui se prolonge au niveau fédéral n’a pas pu émerger, en dépit du contexte de crise sanitaire, sociale et économique et malgré diverses tentatives d’alliances parfois inédites (notamment entre la N-VA et le PS durant l’été 2020).

---

<sup>1</sup> B. BIARD, S. GOVAERT, V. LEFEBVE, « Penser l’après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2457-2458, 2020.

<sup>2</sup> F. BOUHON, A. JOUSTEN, X. MINY, E. SLAUTSKY, « L’État belge face à la pandémie de Covid-19 : esquisse d’un régime d’exception », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2446, 2020.

<sup>3</sup> V. DE COOREBYTER, « Coronavirus et fédéral : une crise qui en résoudrait une autre, typiquement belge », *Le Soir en ligne*, 17 mars 2020, [www.lesoir.be](http://www.lesoir.be).

<sup>4</sup> J. FANIEL, C. SÄGESSER, « La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2447, 2020.

## Société civile confinée mais fortement mobilisée

De manière générale, le confinement a chamboulé, voire tout simplement rendu impossible le fonctionnement ordinaire et les actions habituelles de la société civile. Concrètement, ce sont de nombreux militants ou salariés qui ont dû, du jour au lendemain, revoir profondément leurs manières de faire, dans la crainte notamment de ne plus pouvoir justifier les subventions publiques qu'ils perçoivent d'ordinaire. Alors qu'on aurait pu penser que cette situation provoquerait un ralentissement de la mobilisation sociale, la période de confinement, et celle qui l'a immédiatement suivie, a toutefois été caractérisée par une grande effervescence au sein de la société civile<sup>5</sup>. De nombreuses interventions ont fleuri dans la presse et sur les réseaux sociaux afin d'éclairer les multiples enjeux de la crise sanitaire, ainsi que ses conséquences sociales et économiques, et ce dans des domaines extrêmement variés : l'enseignement, la culture, les inégalités sociales, la transition écologique, la place du travail dans la société, le respect des droits humains, la participation citoyenne, etc. On a sans doute trop peu insisté sur le caractère exceptionnel de ce bouillonnement d'idées. Les points de comparaison envisageables sur le plan historique sont pourtant bien rares. On peut songer – bien que les causes de ces réflexions soient très différentes – aux grandes réformes sociales qui ont été conçues dans le cadre du choc causé par la Seconde Guerre mondiale, aux débats qui ont été suscités par la Question royale ou encore aux revendications citoyennes qui ont surgi dans le sillage de l'affaire Dutroux.

## Questionner, interpellier, revendiquer

Si la pandémie a rendu impossible depuis de nombreuses semaines la tenue de réunions physiques entre citoyens, et notamment la réunion normale des instances des syndicats ou associations, *a fortiori* en grand nombre, c'est en se concentrant sur certains éléments de leur répertoire d'actions que les acteurs ont fait entendre leur voix. Cette période a ainsi été marquée par la publication d'un très grand nombre de cartes blanches et de lettres ouvertes adressées aux responsables politiques<sup>6</sup>. Ces initiatives ont parfois résulté de synergies inédites entre des protagonistes qui n'ont pas l'habitude de collaborer, ou ont provoqué de telles collaborations.

Ces interventions ont permis à la société civile de questionner, malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale, la manière dont la crise est gérée par les autorités publiques. La période ouverte par la pandémie a également été interprétée par de nombreux acteurs comme une fenêtre d'opportunité pour avancer des revendications qui, bien souvent, préexistaient à la crise. Par exemple, la demande d'un meilleur financement du secteur des soins de santé avait déjà été placée au centre de nombreuses mobilisations au sein du secteur hospitalier en 2019. Selon Geoffrey Pleyers (UCL-FNRS), la pandémie ressemble ainsi, en Belgique comme dans d'autres pays, à un véritable « champ de bataille »<sup>7</sup> au sein duquel de multiples intervenants tentent d'imposer leur interprétation de l'événement coronavirus, leur propre récit de celui-ci. La question du sens ultime

---

<sup>5</sup> G. PLEYERS, « The pandemic is a battlefield. Social movements in the COVID-19 lockdown », *Journal of Civil Society*, 6 août 2020, p. 3.

<sup>6</sup> B. BIARD, S. GOVAERT, V. LEFEBVE, « Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de Covid-19 (mars-mai 2020) », *op. cit.*

<sup>7</sup> G. PLEYERS, « The pandemic is a battlefield. Social movements in the COVID-19 lockdown », *op. cit.*

de la crise, qui a été fréquemment posée pendant la période de confinement, ne saurait ainsi être conçue indépendamment d'une autre réflexion, de nature plus sociologique : quel sera le groupe d'acteurs qui parviendra à imposer son interprétation de la crise ? L'enjeu pour la société civile est donc de taille.

## Une évolution des interventions citoyennes

Les initiatives citoyennes évoquées ci-dessus ont contribué à alimenter la réflexion collective quant aux enjeux à défendre prioritairement afin de préparer le « monde d'après ». Plusieurs initiatives visant à constituer des espaces de convergence pour les revendications portées par la société civile ont également vu le jour. L'objectif affiché est d'adresser des demandes communes aux autorités publiques afin d'accroître leur impact. Certaines de ces initiatives, comme la Coalition Corona, sont portées par les corps intermédiaires (syndicats, mutualités, grandes ONG) alors que d'autres, comme le collectif Faire Front, émergent principalement du monde associatif.

La mobilisation citoyenne a également pris d'autres formes au fur et à mesure que la crise sanitaire s'est prolongée. Une judiciarisation de cette mobilisation est notamment observée. Dès le début du mois de mai, cinq médecins et une société d'ambulances ont porté plainte contre l'Autorité fédérale pour divers manquements dans la gestion de la pandémie. Quelques semaines plus tard, une quarantaine de citoyens ont intenté une action en justice à l'encontre de l'Autorité fédérale et du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Pieter De Crem (CD&V), pour violation de la Convention européenne des droits de l'homme. En juin, 196 citoyens ont introduit une action en référé devant le tribunal de première instance néerlandophone de Bruxelles pour demander la levée d'un ensemble de mesures adoptées par le gouvernement fédéral pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. En juillet, alors que les visites dans les prisons étaient restreintes, des dizaines de familles ont à leur tour attaqué l'Autorité fédérale en justice pour violation des droits humains des prisonniers et de leurs familles. Depuis l'éclatement de la pandémie, un certain nombre de recours ont également été introduits devant le Conseil d'État, afin que celui-ci annule ou suspende des décisions prises au moyen d'arrêtés royaux ou ministériels. Les procédures juridictionnelles engagées à l'encontre des pouvoirs publics sont ainsi nombreuses et visent principalement à dénoncer l'adoption par les autorités publiques de mesures jugées disproportionnées.

Enfin, alors que des manifestations ont déjà rassemblé plusieurs milliers de citoyens depuis le mois de mai en Allemagne, en Espagne, en Italie ou encore aux Pays-Bas pour dénoncer la gestion gouvernementale de la pandémie et pour remettre en cause une série de mesures sanitaires, il a fallu attendre le 16 août pour qu'un (très) petit nombre de citoyens belges remettent en cause collectivement les mesures sanitaires adoptées ainsi que la légitimité des experts consultés dans le cadre du processus décisionnel, en l'occurrence par le biais d'une manifestation rassemblant à peine 100 à 200 personnes à Bruxelles<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> À Anvers, une manifestation non autorisée « contre la dictature du confinement » avait également été organisée le 9 mai 2020, mais elle n'avait rassemblé que quelques dizaines de participants.

## ... due à un ensemble de facteurs

En somme, les réactions citoyennes ont peu à peu évolué, l'expression la plus visible de l'opposition des citoyens aux mesures de lutte contre la pandémie n'intervenant que tardivement. Parmi les facteurs qui peuvent expliquer ce phénomène, outre la peur légitime d'être contaminé, citons les caractéristiques mêmes des mesures visant à endiguer la propagation du virus et le contexte dans lequel elles s'inscrivent. La manifestation du 16 août est intervenue quelques jours après la décision du gouvernement bruxellois d'imposer le port du masque sur l'ensemble du territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce caractère tardif peut aussi être mis en lien avec le soutien apporté par la plupart des partis au gouvernement Wilmès II et à la participation des gouvernements des Régions et Communautés à la lutte contre la pandémie dans le cadre du Conseil national de sécurité. Si des partis tels que le PTB ou le VB ne manquent certes pas d'exprimer publiquement leurs désaccords, ils ne sont pas liés au lancement des procédures judiciaires ni aux manifestations susmentionnées. En Espagne, à l'inverse, le parti d'extrême droite VOX<sup>9</sup> a, à plusieurs reprises, poursuivi en justice le gouvernement dirigé par Pedro Sánchez et a, dès le mois de mai, largement appelé à la mobilisation physique afin de dénoncer la gestion de la crise sanitaire par ce même gouvernement. Enfin, si les grandes organisations sociales belges sont intervenues sur le terrain afin de parer aux diverses situations d'urgence causées par la crise<sup>10</sup>, ont publié des cartes blanches ou ont réalisé des enquêtes en ligne, elles se sont jusqu'ici gardées d'intervenir lors des étapes ultérieures de la mobilisation.

## Quelle société civile post-Covid ?

À ce stade, on peut s'interroger sur l'impact des interventions de la société civile sur les politiques publiques menées en période de crise sanitaire. Inversement, il est légitime de questionner également l'impact de la crise elle-même sur la société civile. Celle-ci sera-t-elle reconfigurée une fois la crise surmontée et, le cas échéant, sur quelle base ? Comment évolueront les rôles assumés par les acteurs de la société civile ? Leur capacité d'influence sortira-t-elle renforcée ou affaiblie de cette séquence ?

L'un des enseignements que l'on peut tirer de la période ouverte au milieu du mois de mars 2020 est que la position de la société civile dans ce contexte de crise prolongée s'avère profondément ambivalente. D'une part, durant ces temps exceptionnels, elle a été confirmée dans son rôle d'actrice du jeu démocratique, en participant activement au débat public et médiatique. La période de confinement a également renforcé les revendications, portées depuis longtemps par de nombreux individus ou collectifs, visant un renouvellement de la démocratie au moyen, notamment, d'une participation plus intense et plus systématique des citoyens aux processus décisionnels.

D'autre part, le moment post-corona semble également représenter, pour la société civile et un certain nombre de ses acteurs, un moment de turbulences qui risquent d'aller croissantes dans les prochains mois, en particulier si des mesures d'austérité budgétaire

---

<sup>9</sup> À propos de VOX, cf. B. BIARD, « L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019) », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 2420-2421, 2019, p. 52-54.

<sup>10</sup> Sur le rôle des syndicats pendant la crise sanitaire, cf. B. BAURAIN, A. DUFRESNE, « Un remède : la lutte ! Les mobilisations sociales à l'épreuve du confinement », *Gresea échos*, n° 103 : « La démocratie sous le masque », juillet-septembre 2020, p. 66-76.

devaient être prises (ce qui pourrait notamment impliquer que divers subsides octroyés au monde associatif soient à l'avenir réduits voire supprimés). Alors que la Belgique vit l'une des crises politiques les plus profondes de son histoire, alors que les principes de l'État de droit ont été mis sous pression ces derniers mois, les rôles d'alerte et de veille démocratiques, de contrôle de l'activité des pouvoirs publics, d'éducation permanente et de lutte contre les inégalités et les discriminations sociales, traditionnellement assumés par la société civile, pourraient dans ce contexte être menacés, en particulier si la situation devait encore se dégrader sur le plan sanitaire.

La persistance ou la réapparition des clivages et tensions classiques qui traversent la société civile, la concurrence entre les visions promues par celle-ci et celles d'autres acteurs (patronat, partis politiques, institutions internationales) ou la volonté, tout simplement, de nombre de citoyens de revenir au « monde d'avant », dont ils maîtrisent mieux les codes même s'ils nourrissent des frustrations à son égard, sont sans doute autant d'obstacles qui compliqueront l'avènement du monde « post-corona » promu voici quelques semaines par de nombreux acteurs de la société civile.

Cet article a été publié dans : *Imag, le magazine de l'interculturel*, n° 353, septembre 2020, pages 10-14.

Pour citer cet article dans son édition électronique : Benjamin BIARD, Vincent LEFEBVE, « La société civile, victime mais aussi actrice de la crise sanitaire », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 15 septembre 2020, [www.crisp.be](http://www.crisp.be).